

LA PLACE DE L'HISTOIRE DANS LE NOUVEAU PROGRAMME DE SCIENCES HUMAINES AU COLLÉGIAL

Jacques OUELLET, professeur d'histoire, Cégep de Rimouski

Et le ministère décida¹, conseillé sans doute par les voix célestes, que l'histoire était une discipline des ligues majeures et deviendrait en septembre 1991 (s'il n'y a pas de contre-ordre) un des piliers du nouveau programme de sciences humaines au collégial². Faisons ensemble le récit historique des tenants et des aboutissants de cette volonté politique de redonner à l'histoire la place qui lui revient dans notre système d'éducation.

En 1978, dans son Livre Blanc³ sur l'enseignement collégial (REC et PREC par la suite), le ministre de l'éducation de l'époque faisait part de la volonté du gouvernement d'introduire deux nouveaux cours obligatoires dans le Régime pédagogique collégial en plus des cours de langue et de littérature, de philosophie ou d'humanités et d'éducation physique. Le document proposait d'ajouter un cours d'histoire du Québec et un cours d'économie du Québec. L'histoire était, selon le ministre, une des disciplines devant contribuer à la formation fondamentale de tous les étudiants du niveau collégial. Pendant cinq ans, les professeurs d'histoire du réseau collégial travaillèrent d'arrache-pied (j'en fus) et accouchèrent d'un plan de cours⁴ dont le titre était : Histoire et institutions du Québec. Puis, en 1984, c'est la stupéfaction. Nous apprenons avec stupéfaction⁵ que le cours Histoire et institutions du Québec ne serait pas implanté. S'agissait-il d'une magouille politique⁶ ou tout simplement d'un retrait stratégique?

Quoiqu'il en soit, de 1984 à 1988, c'est plus spécialement dans le secteur des sciences humaines au complet suite à la parution du Rapport Dumont-Cazeault⁷, qu'un projet de réforme en profondeur fut lancé. Il

s'agissait ni plus ni moins de mettre sur pied un véritable programme en sciences humaines. La structure, en définitive, fut échafaudée par les coordonnateurs provinciaux des différentes disciplines (dix au total) qui après moult réunions et de nombreux rapports d'étape⁸ soumièrent un projet au ministère. De consultations en consultations, après un colloque tenu à Montréal en 1989 auquel participa d'ailleurs le ministre Ryan⁹, un document de consultation final fut déposé. L'histoire y était traitée au même titre que les neuf autres disciplines des sciences humaines, soit la géographie, les civilisations anciennes, les sciences religieuses, l'économie, la sociologie, la psychologie, l'anthropologie, les sciences politiques et l'administration. Outre deux cours obligatoires en méthodologie (méthodologie quantitative et méthodologie de la recherche), huit cours seront pris dans un bassin de quarante cours dit ministériels proposés par les dix disciplines des sciences humaines. Quatre autres cours, au choix de l'établissement, à prendre dans les mêmes dix disciplines plus quatre autres dites disciplines de service (mathématique, informatique, langue seconde et philosophie) viendront compléter la grille de cours. Chaque élève devra choisir un minimum de quatre et un maximum de six disciplines différentes. Il n'aura pas droit à plus de quatre cours dans une même discipline. Les cours complémentaires demeureront au nombre de quatre et devront être pris dans d'autres disciplines que celles de la concentration de l'élève.

Le 23 avril 1990, coup de théâtre, le Conseil des collèges¹⁰ dans son Avis au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science sur le programme révisé de sciences humaines recom-

mande au ministre d'apporter un changement majeur en ce qui concerne la formation commune (cours obligatoires) et introduisant trois autres cours dont un cours d'histoire: Histoire du temps présent, le XX^e siècle¹¹. Dans sa lettre du 21 juin 1990 aux directeurs généraux des collèges publics¹², Claude Ryan décide de suivre la plupart des recommandations du Conseil des collèges donc qu'un cours d'histoire, Histoire de la civilisation occidentale et non pas celui recommandé, fera partie du tronc commun de la concentration en sciences humaines. La grille semestrielle ci-contre vous présente les cours d'histoire offerts en concentration sciences humaines au Collège de Rimouski.

NOTES

1. Il s'agit bien sûr de Claude Ryan, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science jusqu'au 4 octobre 1990.
2. Lettre de Claude Ryan aux directeurs généraux des collèges publics, le 27 juin 1990.
3. Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation. **Les Collèges du Québec : une nouvelle étape, Québec**, Service général des communications du ministère de l'Éducation, 1978, 79 p.
4. Coordination provinciale d'histoire, **Guide pédagogique pour le nouveau cours d'histoire et institutions du Québec**, mai 1989.
5. Lettre de Claudette Bégin-Wolff, coordonnatrice provinciale d'histoire, à monsieur Camille Laurin, ministre de l'Éducation, le 8 février 1984.
6. Nelson Dumais. «L'enseignement de l'histoire en procès», dans **La Presse-Plus**, Montréal, le samedi 5 octobre 1985.
7. Fernand Dumont et al. **Orientations de la concentration en sciences humaines au niveau collégial, Rapport du groupe de travail**, Québec, Direction générale de l'enseignement collégial, 29 juin 1983, 45 p.
8. Le groupe des coordonnateurs de sciences humaines, **Rapport d'étape sur le projet de réforme de programme au collégial**, février 1985, 44 p.
9. Gérard Lorient, **Les Sciences humaines au collégial, Actes du Colloque tenu les 5 et 6 juin 1989**, Valleyfield, Collège de Valleyfield, août 1990, 108 p.
10. Le Conseil des collèges est un organisme indépendant chargé de conseiller le Ministre sur tout ce qui concerne l'enseignement collégial, rôle auparavant dévolu au seul Conseil supérieur de l'éducation.
11. Conseil des collèges, **Avis au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science sur le programme révisé de sciences humaines**, Québec, Conseil des collèges, mars 1990, 57 p.

LA GRILLE SEMESTRIELLE EN HISTOIRE

Tronc-profil I géographie¹

1re session

Cours de concentration
Histoire de la civilisation occidentale
(330-910-90)

2^e session

Cours ministériel
Les fondements historiques du
Québec contemporain
(330-951-90)

3^e session

Cours d'établissement

Histoire du temps présent:
le XX^e siècle
(330-972-90)

4^e session

Cours d'établissement

Histoire du Tiers-Monde
(330-983-90)

Tronc-profil II sc. politiques²

1re session

Cours de concentration
Histoire de la civilisation occidentale
(330-910-90)

2^e session

3^e session

Cours d'établissement

Histoire du temps présent:
le XX^e siècle
(330-972-90)

4^e session

Cours d'établissement

Histoire du Tiers-Monde
(330-983-90)

Tronc-profil III administration³

1^{re} session

2^e session

Cours de concentration
Histoire de la civilisation occidentale
(330-910-90)

3^e session

4^e session

1. Pour les élèves inscrits en géographie, histoire, sciences religieuses, droit et science de l'éducation.
2. Pour les élèves inscrits en psychologie, sciences sociales/service social et philosophie.
3. Pour les élèves inscrits en administration.